



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

**TREIZIEME REUNION DU GROUPE REGIONAL DE PLANIFICATION ET DE
MISE EN OEUVRE POUR L'AFRIQUE ET L'OCEAN INDIEN**

(APIRG/13)

(Sal, Cap Vert, 25-29 Juin 2001)

**Agenda Item 4 : Questions de navigation aérienne
Planification et mise en oeuvre du CNS/ATM****Avancement de l'automatisation de l'AIS en Espagne**

(Note présentée par l'Espagne)

SOMMAIRE

D'importants efforts sont déployés par l'Espagne dans les questions relatives à l'automatisation de l'AIS. Cette note présente les principaux questions connexes qui ont été traitées dans le cadre de programmes de l'OACI et d'EUROCONTROL.

1. INTRODUCTION

- 1.1 AIS-Espagne exerce, au sein de l'entité publique AENA, et pour le compte de l'Autorité Aéronautique de l'Espagne (la Direction Générale de l'Aviation Civile), la responsabilité de la collecte et de la fourniture des renseignements aéronautiques portant sur l'ensemble du territoire de l'Espagne et l'espace aérien placé sous sa responsabilité.
- 1.2 L'objectif est de fournir aux usagers les renseignements qu'ils souhaitent, de façon prompte, simple, efficace et personnalisée.
- 1.3 Il y a un site Internet permettant l'accès aux publications et services offerts par la Division AIS de l'AENA.
- 1.4 Le système qualité de la Division du Service de l'Information Aéronautique (AIS-Espagne) a reçu la certification UNE-EN-ISO 9002 (1994) pour les activités suivantes:

Compilation, vérification, traitement et publication de tous les renseignements contenus dans l'AIP, les NOTAM, le manuel VFR, les cartes aéronautiques et les manuels techniques.

2. ACTIVITES RELATIVES A L'AUTOMATISATION DE L'AIS

- 2.1 S'agissant de l'automatisation, la principale priorité était le traitement automatique des données dynamiques (NOTAM, FPL). A cet effet, un système automatisé COM/AIS a été conçu, et a alors permis le traitement automatique des données statiques (AIP).
- 2.2 Le système automatisé COM/AIS est opérationnel depuis 1994. Il traite les informations NOTAM ainsi que les plans de vol aux niveaux central et local (Bureaux NOTAM, Bureaux d'informations aéronautiques et de piste dans les aéroports et les CCR).

- 2.3 Exploitation : Consultation des bulletins d'information prévol (PIB), consultation des NOTAM, présentation et transactions concernant les plans de vol et les messages associés, le traitement des plans de vol répétitifs (RPL), ainsi que la consultation et le traitement des messages généraux et de contrôle de flux de trafic en Europe (ATFM).
- 2.4 Le traitement des données est un domaine universel depuis que l'Espagne, la France et l'Allemagne ont signé l'accord « EGIP ». Nous avons réparti la charge de travail entre ces trois pays: conversion au format NOTAM système, traduction en langue anglaise, correction de la syntaxe et des données pour des erreurs évidentes et l'édition de texte pour plus de clarté. Ce service est offert dans la zone de la CEAC dans le cadre général d'un accord avec EUROCONTROL, et il est disponible pour des utilisateurs hors CEAC par le biais d'accords bilatéraux.
- 2.5 Le système MADESA. Il est opérationnel depuis 1998. Il traite les renseignements et les données aéronautiques qui constituent l'AIP – Espagne, et d'autres renseignements de configuration nécessaires pour la validation, la cohérence, la vérification et le contrôle de la qualité des données. Ont aussi été intégrés les renseignements et données requis par les usagers de l'air internationaux pour des utilisations spécifiques, ainsi que d'autres outils conçus pour le système
- 2.6 Exploitation : Gestion et mise à jour des données statiques. Cela inclut des outils spécifiques pour la confection de l'AIP-Espagne et la cartographie aéronautique. Il y a aussi plusieurs applications pour des utilisateurs particuliers qui peuvent travailler avec des renseignements contenus dans la base de données à partir de leurs stations de travail connectées au système. Parmi ces outils, il y a la conception des procédures PANS-OPS, l'évaluation des obstacles, les études de portée et de couverture radioélectrique, la correspondance aéronautique, etc.

3. NOUVEAU FORMAT DE L'AIP

- 3.1 L'AIP-Espagne a été publiée en juin 1996 sous le nouveau format défini par l'OACI. Le projet de transformation a duré un an approximativement et a
- a) Etude du contenu du nouveau format
 - b) Adaptation du format de l'OACI pour sa publication en deux langues
 - c) Analyse de la transposition des renseignements de l'ancien au nouveau format
 - d) Etude des faiblesses/manques de données
 - e) Préparation de la publication
 - f) Mise à jour et publication
- 3.2 Il s'est avéré indispensable de consulter les fournisseurs d'informations sur les renseignements qu'il n'était pas possible d'avoir dans le nouveau format. L'OACI a été également consultée sur la possibilité d'y inclure des renseignements qui ne figuraient pas dans le modèle du Doc 8126 (par exemple la désignation des TMA couvrant plus d'un aérodrome).

4. DISTRIBUTION ELECTRONIQUE DES RENSEIGNEMENTS VIA L'INTERNET

- 4.1 Une fois la mise à niveau de l'automatisation réalisée, le processus de distribution n'a pas été une affaire bien difficile. C'est pourquoi nous avons décidé de la traiter par le biais de l'Internet.
- 4.2 Le projet Internet est opérationnel depuis 1997. Le service est fourni via un serveur installé dans les bureaux centraux de l'AIS – Espagne. Ce serveur est relié aux systèmes de la Division AIS à travers un réseau local. Il reçoit des renseignements et des données, puis, après un traitement spécifique, ils sont disponibles pour les utilisateurs du site Internet.
- 4.3 Les renseignements sont toujours actualisés en temps réel, de sorte que l'information disponible sur le site Internet est toujours à jour.

4.4 Le projet Internet couvre les applications suivantes:

- a) Consultation de l'AIP-Espagne, des Suppléments, des bulletins d'informations aéronautiques, et des résumés des NOTAM en vigueur. Elle est mise en service depuis 1997.
- b) Consultation des bulletins d'information prévol (PIB) et consultation des NOTAM au niveau international. Elle devra être mise en service en octobre 2001.

5. SUITE A DONNER PAR LA REUNION

La réunion est invitée à :

- a) Prendre note et faire des commentaires sur les renseignements ci-dessus;
- b) Inviter les participants à prendre contact avec l'AIS Espagne pour toute question ou demande de coopération ; et à
- c) Visiter le site Internet AIS de l'Espagne.

AIS-ESPAÑA

AEROPUERTOS ESPAÑOLES Y NAVEGACIÓN AÉREA
DIVISIÓN DE INFORMACIÓN AERONÁUTICA
Juan Ignacio Luca de Tena, 14 - 28027 MADRID

RSFTA: LEANZXTA

Téléphone: 34-913 213 363

Fax: 34-913 213 157

E-mail: ais@aena.es

PAGE WEB ----- **<http://ais.aena.es/>**